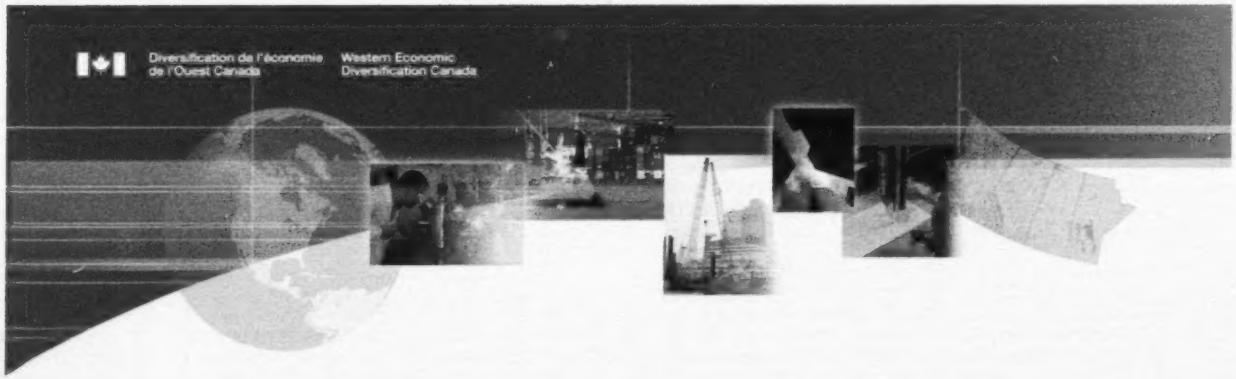

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA
ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF
(non audité)
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
État des résultats prospectif (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en dollars)

	Résultats projetés de 2017-2018	Résultats prévus de 2018-2019
Charges		
Croissance des entreprises	0 $	49 003 324 $
Services aux entreprises	0	45 657 675
Innovation	0	34 706 131
Services internes	14 537 688	13 471 736
Initiatives communautaires	0	1 676 145
Développement des entreprises et innovation	109 591 350	0
Croissance économique des collectivités	95 360 691	0
Politique, représentation et coordination	10 780 294	0
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(22 295 062)	(1 117 638)
Total des charges	**207 974 961**	**143 397 373**
Revenus		
Amortissement d'escompte	0	373 024
Intérêt	69 933	89 291
Autre	7 814	2 274
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(69 987)	(462 375)
Total des revenus	**7 760**	**2 214**
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	**207 967 201 $**	**143 395 159 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2017-2018 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2017 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2018-2019.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du Ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- Les provisions pour créances irrécouvrables sont basées sur l'expérience acquise. On prévoit que le modèle historique général sera maintenu.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre 2017.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2017-2018 et pour 2018-2019, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- les taux d'intérêt en vigueur au moment de la présentation du rapport, lesquels auront une incidence sur la valeur actualisée nette des prêts sans intérêt;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, DEO ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2017-2018, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Charges

Les charges sont comptabilisées par DEO selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

b) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception en tant que revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés en tant que revenus reportés, dans la mesure où DEO a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date ultérieure.

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs de DEO. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de DEO.

4. Autorisations parlementaires

DEO est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à DEO ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net de DEO pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

	Résultats projetés de 2017-2018	Résultats prévus de 2018-2019
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement et les tranferts du gouvernement	207 967 201 $	143 395 159 $
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(25 028)	(17 130)
Gain découlant de l'aliénation des immobilisations corporelles	7 760	2 214
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(5 295 684)	(5 260 376)
(Augmentation) diminution des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(55 441)	46 540
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	55 997	(178 465)
Diminution des charges à payer non portées à une autorisation	378 539	568 394
Remboursement de charges des exercices antérieurs	11 735	184 398
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(4 922 122)	(4 654 425)
Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations:		
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arriéré	2 049	0
Paiements de transfert remboursables sans condition	22 047 994	10 822 644
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	22 050 043	10 822 644
Ressources inutilisées prévues pour l'exercice	6 979 580	0
Autorisations demandées	**232 074 702 $**	**149 563 378 $**

b) Autorisations demandées

	Résultats projetés de 2017-2018	Résultats prévus de 2018-2019
	(en dollars)	
Autorisations demandées:		
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	38 617 715 $	35 965 364 $
Crédit 5 - Paiements de transfert	189 690 082	109 773 000
Montant des postes législatifs	3 766 905	3 825 014
Autorisations demandées totales	**232 074 702 $**	**149 563 378 $**